

Les titres de la semaine

- **France**

> Simplification administrative : Fesneau précise son plan d'action p.3

- **Actualité**

> Les apéros cantonaux, ne rater pas les prochains rendez-vous p.4

> Olympiades 2024 du service de remplacement : un nouveau format avec un forum de l'emploi p.5

> Réservez vos places pour le repas des JA de Plaines & Coteaux p.4

- **Filière bovine**

> Retour sur la vente du Groupe Gascon à la station Pépirag p.2

> GELIOC : Bilan de la 53eme vente à la station p.6

- **Chambre d'agriculture**

> Retour sur la journée technique élevage p.8

- **Petites annonces**

Vendre, acheter, louer... Faites des affaires avec votre hebdomadaire agricole local *Terres d'Ariège* p.11

REUSSIR **Terres d'Ariège**

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS AGRICOLES ET RURALES

N°890 | Vendredi 29 mars 2024

32, Av de Gaulle - 09000 Foix - Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99 - Le n° : 2,22€ -
mail : terres.ariege@gmail.com / Site : www.terres-ariege.fr



Suite à l'AG départementale, se sont respectivement tenues les premières réunions de la FDSEA et des JA. L'occasion pour les JA d'élire le bureau qui sera à la tête du syndicat départemental. Et pour la FDSEA de constituer un nouveau bureau autour de Sébatien Durand, président fraichement en place.

JA/FDSEA P. 5



FORMATION « CONSTITUER UNE SOCIÉTÉ : UNE SPÉCIALISTE DU DROIT DES SOCIÉTÉS POUR VOUS ACCOMPAGNER »

CHAMBRE D'AGRICULTURE P. 9



FONDS D'URGENCE BIO : ACCESSIBLE JUSQU'AU 19 AVRIL 14H





Vente du Groupe Gascon à la station Pépirag, les acheteurs étaient au rendez-vous !

GROUPE GASON Le jeudi 21 mars 2024, la station Pepirag accueillait plus de 200 éleveurs et acheteurs pour sa 48 eme vente annuelle de taureaux, à Villeneuve du Paréage.





Une sélection minutieuse et professionnelle

Comme chaque année, les techniciens et les équipes de la station avaient réalisé une sélection auprès des éleveurs du territoire mais aussi en interne à la station. Sur un total de 52 bêtes sélectionnées pour cette vente ; 25 taureaux (qualifiés RRC) ont été triés par le biais des qualifications pour la vente aux enchères, et 27 taureaux (qualifiés INC) pour la vente aux enveloppes l'après-midi.

Parmi la sélection des animaux, des éleveurs ariégeois ont fait leur preuve et leurs taureaux ont étés sélectionnés pour la vente du jour. Baptiste Laffont, éleveur en Pays Cathare nous explique le processus de sélection :

« *Pour commencer il faut être référencé dans les fichiers de la station, ça veut dire que les bêtes passent des contrôles de performance pour pouvoir être déclaré à la race Gasconne des Pyrénées. Quand on a des animaux déclarés, là on peut prétendre à la sélection pour la vente. Moi, c'est Guillaume Loze, le technicien de la station qui fait le suivi sur mon exploitation. Cette année c'est la première fois que je vends, et c'est en partie grâce aux conseils et au suivis que Guillaume m'apporte pour l'amélioration de la qualité de production. Quand je dis conseil et suivi c'est large : on parle de reproduction, de génétique, c'est un tout en fait. Mon taureau a été sélectionné pour la vente aux enchères, on verra bien ce que ça donne.* »

Le déroulé de la vente aux enchères

Dès l'ouverture à 9h, les potentiels acheteurs peuvent déambuler entre les différents bâtiments de la station pour découvrir la sélection de l'année. En première place, les taureaux sélectionnés pour la vente aux enchères, le prix d'entrée est annoncé : 2800€ HT. Pour chaque taureaux une fiche de présentation récapitulative expose les caractéristiques des bêtes : carcasse, QMG, poids, mensurations, index…

A 11h00, les visiteurs sont invités par le Directeur de la Station, Emeric Jouhet, à rejoindre la salle des enchères, pour le mot d'introduction du Président du Groupe Gascon, Christian Asna.

« *En tant que président je voulais remercier toutes les personnes qui font que cette vente a lieu aujourd'hui : les techniciens, les naisseurs, les équipes de la station… C'est un travail conséquent qui a eu lieu ces derniers temps pour que toutes les bêtes puissent vous être présentées. Je féliciterais également les éleveurs qui font un formidable travail au quotidien. Vous préciser aussi que l'an prochain, trois nouveaux taureaux entreront dans notre catalogue, si la sélection de cette année n'a pas été facile, on peut déjà dire qu'elle ne sera que plus belle l'an prochain !* »

Bilan de la vente

« *Sur le terrain, l'ambiance est morose sur ce début d'année, la trésorerie des exploitations n'est pas vraiment au beau fixe et l'on craignait un peu que cela se ressente dans le cadre de cette nouvelle vente… Pourtant la nouvelle série était très attrayante en quantité comme en qualité compte tenu des efforts faits à l'entrée et du travail de sélection assuré en sortie de station.* » résume Emeric Jouhet, Directeur de la Station.

52 taureaux retenus sur les 85 évalués, dont 44 % d'estives et 62 % de non porteurs du gène « MH » avec un bon développement musculaire (meilleur taux qu'à l'entrée). Pour la troisième année consécutive, tous les taureaux ont passé un cours séjour cet hiver sur « l'estivomètre », protocole permettant d'apprécier leur aptitude à la locomotion en pente et de les préparer au mieux à la mise à l'herbe.

Cette année on constate une légère baisse de l'affluence par rapport aux années précédentes, mais ça n'empêche pas la vente d'être couronnée de succès et le résultat de la vente reflète finalement les attentes et les besoins des éleveurs.

42 des 52 taureaux proposés sont vendus. La très grande majorité avec surenchères nettes, ce qui représente une hausse de 27 % en volume. Si l'on résume, en quelques chiffres :

- L'Ariège (40 % des vente) a remarquablement animé la vente et les autres départements Pyrénéens (40 %) ont été bien présents aussi. On se réjouit des départs vers le Tarn, le Doubs, la Corse, la Gironde, le Jura et le Lot.
- Les prix moyens sont en forte baisse par rapport à la vente de l'année dernière, qui était un cru exceptionnel : 4 192 € (- 9 %) pour les qualifiés Reconnus Contrôlés, 3 136 € (- 5 %) pour les qualifiés Confirmés Contrôlé
- Les prix s'échelonnent de 7 100 € à 2 200 €. Chacun a pu avoir accès à un bon taureau selon ses moyens. »

A.D

PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC LE GROUPE GASCONNE DES PYRÉNÉES

- Foire de Mazères (09) 20 et 21 avril
- Fêtes du Bœuf, à Villeneuve (09) – 28 avril
- Foire de Réalmont (81) 6 et 7 avril
- Foire de Vinça (66) 27 et 28 avril
- Foire de Tarascon (09) 8 et 9 mai
- Journée Méditerranéennes des Saveurs, à Nimes (30) 1er et 2 juin
- Autrefois en Couserans (09) Août 2024
- Foire à Espezel (09) 19 et 20 octobre
- Village de Noël à Barcarès (66) Fêtes de fin d'année





ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce avec tarifs toujours + compétitifs
www.central-pieces-agri.com

BIOCOMPIG
fournisseur d'engrais organique en granulé
Compost et Engrais organique en Granulé
Fientes de POULE- PORC -CHAMPIGNON
Livraison rapide Grande quantité disponible
Guillaume au 06 75 45 88 09 - info@biocompig.fr

La Maison de l'Eleveur
TÉL. 03 24 71 74 27 - FAX. 03 24 71 97 70 - www.lamaisondeleleveur.fr
49990€*
PAYABLE EN 5 ANNUITÉS DE 9998€ À TAUX 0*
BÂTIMENT 12M X 20M GALVANISÉ AVEC ÉQUIPEMENT NURSERIE COMPRIS
EXISTE ÉGALEMENT EN LONGUEUR DE 10 ET 15M
BÂTIMENT 8.10 X 20M GALVANISÉ
+ AUVENT 4 X 20M
+ CHÉNEAUX À BOULONNER SUR 2 CÔTÉS
+ BARDAGE SUR UN PIGNON À 2M DU SOL
+ BARDAGE PIGNON SUR AUVENT À 2M DU SOL
+ TÔLES ANTI-CONDENSATION ET RIVES
+ ÉQUIPEMENT NURSERIE
LIVRAISON GRATUITE*
VOIR PLAN DÉTAILLÉ SUR NOTRE SITE INTERNET
20M
12M
3.66M
* Prix HT soumis à conditions, sur France Métropolitaine.

REUSSIR
Nourrir votre performance
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
boutique.reussir.fr

Simplification administrative : Fesneau précise son plan d'action

PLAN D'ACTION Jachères, «contrôle unique», «droit à l'erreur», échelle des peines, Loi d'orientation agricole... Dans un entretien accordé à Agra presse le 15 mars, le ministre de l'Agriculture fait le point sur l'avancée du chantier de «simplification» lancé par le gouvernement depuis plusieurs semaines.

Où en êtes-vous du chantier des « simplifications » lancé en janvier par le Président de la République – bien accéléré par les manifestations de février des agriculteurs ?

Dans ce dossier, nous avons trois niveaux d'action. Le premier est européen. Ce vendredi nous avons eu des réponses de la Commission européenne à plusieurs de nos demandes, qu'il s'agisse du droit à l'erreur, des prairies, des rotations ou des jachères.

Le ministère a été très actif en amont pour faire des propositions à la Commission. Ces choses-là, il y a un an et demi, personne ne voulait en parler. On nous disait qu'il était impossible de modifier l'acte de base de la Pac, dans ces délais.

A l'issue du Conseil des Ministres de l'agriculture européens de février, nous étions d'ailleurs inquiets.

Avec le ministre espagnol puis 20 de nos collègues (sur 27), nous avons demandé un calendrier, pour une procédure qui modifierait plusieurs aspects de l'acte de base. Une quinzaine de jours seulement après, c'est ce qu'elle s'apprête à faire et c'est une bonne nouvelle.

Si Bruxelles proposait de rendre les jachères optionnelles comme pressenti, supprimeriez-vous l'obligation faite aux exploitations françaises ?

Évidemment. Si nous appliquions l'obligation, nous serions incohérents. Étant ceux qui ont initié cette demande qu'on lève obligation, ce serait absurde de ne pas l'appliquer. C'est la prolongation de la dérogation obtenue en 2024, jusqu'en 2027. Et nous valorisons déjà la présence de jachère dans l'une des voies d'accès aux écorégimes.

L'autre échelon, c'est le national. Avec à venir la LOA, et la loi Pacte 2. Quel est le calendrier ?

Les professions s'impatientent sur cet échelon, je peux l'entendre mais la loi doit être examinée par le Conseil d'État - c'est en cours -, puis présentée en Conseil des ministres - c'est le 29 mars. A l'Assemblée, la commission débutera autour du 30 avril, et en séance le 13 mai. Tout ce qui relève d'une modification législative et s'avère prêt à être adopté sera inclus dans la LOA : je pense à la fusion des régimes applicables aux haies, à l'accélération des recours sur les projets d'eau ou les bâtiments d'élevage, ainsi qu'à la révision du quantum des peines.

Au sujet de l'échelle des peines, nous avons mis, dans la loi, ce que nous appelons une accroche. Il s'agit d'inscrire dans un premier temps une ordonnance, puis de l'écrire en dur le temps de l'examen parlementaire. Nous avons encore besoin des résultats d'une mission d'inspection. Inscrire dans le projet le principe d'une ordonnance ne vise donc pas à court-circuiter le Parlement, avec lequel nous travaillerons sur la future rédaction

Sur le fond, l'objectif est de simplifier. Si vous arrachez 20 mètres de haies aujourd'hui et qu'on vous contrôle, vous risquez cinq ans de prison, vous pouvez passer devant le procureur, parfois après une garde-à-vue, pour aboutir la plupart du temps sur un classement sans suite ou une amende. Nous essayons d'aboutir plutôt à un régime d'amende et de réparation. On ne va pas mettre un paysan en prison parce qu'il a arraché 10 mètres de haies. C'est disproportionné, génère une forme d'impuissance publique, et manque de pédagogie, et tend les relations avec les corps de contrôle, dont l'OFB, et ça embolise la justice.

Le troisième sujet de simplification, ce sont les formulaires, la relation quotidienne avec les usagers agricoles. J'ai demandé à tous les opérateurs de l'État de faire des propositions de simplifications des process et formulaires. Le travail est en cours. Par exemple j'ai demandé une simplification des formulaires Pac de demandes d'indemnisation sur les mesures liées à la prédation du loup.

Vous aviez aussi lancé des réflexions au niveau des préfectures. Où en est-on ?

Le Premier ministre avait demandé à avoir des remontées de la part de nos services préfectoraux, qui ont recueilli plus de 3000 contributions, émanant à la fois des services et des syndicats. J'ai dit à mes services : sentez-vous libres de dire ce qui ne marche pas. Dites-le ! Sans frein ! Nous avons organisé ce travail en 300 thèmes que nous sommes en train de passer au crible. Il est par exemple question du contact avec l'usager. Vous avez un problème sur votre dossier Pac, la DDT n'est pas forcément en capacité de vous répondre car elle n'a pas les éléments pour le faire. Est-ce lié à la première année de mise en œuvre ? On va regarder. Mais il y a besoin que l'usager ait une réponse à ses questions. Et que nous soyons rapides dans les réponses. Ce sont des choses qui sont extrêmement pratiques et concrètes.

Où en sont les travaux sur la simplification du conseil stratégique sur les pesticides, dont la suppression « dans sa forme actuelle » a été annoncée par le Premier ministre. Et qu'en est-il de la séparation capitalistique ?

Nous avons suspendu le lien entre Certiphyto et conseil stratégique, le temps de regarder ce que peut être un conseil plus simple, plutôt intégré à Certiphyto, mais qui ne soit pas une usine à gaz.

Concernant la séparation capitalistique, il y a des débats. On y travaille, avec les acteurs, pour trouver le point d'atterrissage.

Quel sera le périmètre et en quoi consistera le « contrôle unique » annoncé par Gabriel Attal ?

L'objectif est de faire des propositions aux syndicats agricoles dans les semaines qui viennent. Nous voulons trouver le moyen d'éviter de multiplier les contrôles, par exemple sur la Pac entre l'animal et le végétal. N'oublions pas non plus que les régions ont la main sur certaines aides du second pilier et voudront exercer leur droit de contrôle.

Nous sommes dans les périmètres principalement du ministère de l'Agriculture et de la Transition écologique, hors contrôles sur procédure judiciaire. On ne parle pas de quelqu'un qui aurait enfreint sciemment la loi. L'idée est qu'une exploitation ne puisse pas avoir plusieurs contrôles par an. Il faut éviter ce qui parfois est vécu comme une forme de harcèlement.

De même, en quoi consistera le « droit à l'erreur » annoncé par le Président de la république ? On se souvient d'une annonce similaire faite au début de son premier mandat...

Effectivement, le droit à l'erreur a été mis en œuvre pour la première fois en 2023 dans le cadre de la réforme de la Pac Nous vérifions, après cette première année de mise en œuvre qu'il est bien appliqué, dans toutes les réglementations et dès que possible. Mais nous devrons aller plus loin.

Pourquoi avoir choisi de ne plus intervenir que sur la conformité des arrêtés d'extension des accords interprofessionnels, alors que la jurisprudence a récemment confirmé que vous pouviez intervenir sur le fond ?

C'est une simplification. Tout le monde connait l'importance des interprofessions, et l'intérêt qu'il y a à les laisser prospérer sans qu'elles ne soient placées sous la vigilance trop lourde de l'Etat. C'est une philosophie de la confiance faite aux interprofessions et une incitation aux filières à se constituer comme telles.

D'ici l'examen de la LOA, aurez-vous muri sur certaines mesures que vous pourrez ajouter en séance ?

Nous avons en effet d'autres sujets de simplification qui pourraient naitre. Nous verrons aussi s'il y a des ajouts à faire sur la question foncière. Il y a une envie dans tous les groupes parlementaires. On va regarder avec eux.

En plus des mesures du projet de loi, il pourra aussi y avoir des initiatives parlementaires via des PPL sur la question des phytosanitaires ; les drones, peut-être la séparation capitalistique.

Faudra-t-il une autre loi foncière dédiée, après la LOA, pour aborder la question du statut du fermage, et du développement de la délégation complète ?

D'abord, je ne souhaite toujours pas ouvrir la porte à une révision du statut du fermage dans la LOA. Ouvrir cette porte, c'est mettre à mal le statut du fermage. C'est un des rares éléments de compétitivité de la ferme France. On remettrait en cause l'un des fondements des lois Pisani. Concernant le foncier, je pense que l'on a plutôt besoin, dans le cadre réglementaire actuel, de regarder s'il faut étoffer certaines choses, autour de la loi Sempastous, pour faire en sorte que l'intention du législateur, qui était d'éviter la délégation et que se constituent des structures qui échappent au contrôle des structures, s'applique – plutôt que de lancer une loi foncière ad hoc. Mais les parlementaires sont libres.

Propos recueillis par Mathieu Robert

Clémence Biard, fin de 8 ans de Présidence



Après 8 ans la présidence des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège, je n'ai pas souhaité candidater pour un nouveau mandat. L'élevage est mon métier, ma passion et le syndicalisme restera ma vocation. Je continuerai à défendre l'agriculture en me consacrant à d'autres responsabilités professionnelles. Je reste également impliquée dans la gestion du journal Terres d'Ariège et le développement du GIE Agri Avenir ainsi qu'au conseil d'administration des JA09 et JA Occitanie.

Toutes ces années ont été marquées par des combats syndicaux qui pour certains ont pu aboutir à des belles victoires au profit de notre profession. Ce fut un bel engagement très épanouissant et formateur au cours duquel j'ai fait de belles rencontres tant professionnelles que personnelles.

J'ai grandi chez JA ou plutôt JA m'a fait grandir.

Il y a eu des moments plus bouleversant. Nous sommes toujours suspendus au jugement de la cour d'appel pour le procès de la ruralité. Merci à Rémi, Philippe, Jean Pierre, Cédric et Jean Luc, également inculpés pour leur solidarité et soutien sans faille dans cette épreuve. Je souhaiterai aussi rendre un hommage à Camille et Alexandra tragiquement disparues lors l'accident de Pamiers.

Je remercie chaleureusement les JA engagés à mes côtés, les animatrices, les élus, les partenaires et les représentants du monde agricole et rural pour leur confiance et bienveillante collaboration pendant toutes ces années. J'adresse des remerciements particuliers à François et Philippe, présidents de la Chambre d'Agriculture ainsi qu'à Agnès, Cédric et Rémi, présidents de la FDSEA avec qui j'ai eu la chance d'avoir d'excellentes relations de travail.

Au plaisir de poursuivre ensemble nos travaux en faveur de l'agriculture et du monde rural.

Clémence Biard

Les apéros cantonaux continuent chez les agriculteurs !

C'est l'occasion pour tous les adhérents des syndicats et tous les agriculteurs du département de se retrouver pour un moment convivial.

Les Syndicats de la FDSEA et des JA ont sollicité le Service de Remplacement et Mutualia pour participer à ces temps de rencontres. L'idée de ces apéros est également de faciliter les rencontres et les échanges avec les partenaires et les acteurs de l'Agriculture.

Nous savons que la présence sur le terrain est indispensable pour que les liens se tissent, c'est pourquoi nous vous attendons nombreux pour les prochains rendez-vous !

Chaque semaine vous retrouverez en une du journal les dates d'apéros à venir ! A très bientôt !

La FDSEA et les JA











Olympiades 2024 du service de remplacement : un nouveau format avec un forum de l'emploi

ÉVÈNEMENT Le service de remplacement à organiser le vendredi 22 mars dernier les Olympiades départementales de 2024, en partenariat avec le GIE AgriAvenir et France Travail, un forum de l'emploi a également été organisé l'après-midi.



Les épreuves en pratique

Débroussaillage et bucheronnage

Une épreuve pratique où il était d'abord demandé aux concurrents de débroussailler une zone définie en respectant certaines conditions : régularité de la coupe, vigilance sur les éléments composant l'environnement (poteau, bâche, goutte à goutte). Ensuite, les candidats ont pu s'exercer sur le tronçonnage en réalisant 3 galettes de 3 à 5 cm, ainsi que des bûches de 30 et 50 cm dans des petites grumes.

Pour cette épreuve en particulier, la sécurité et la vérification du matériel étaient des critères de notation important pour le jury.

Conduite d'engin

Pour cette étape : manœuvre, attelage, parcours de conduite, stationnement. Les jurys étaient particulièrement attentifs à la fluidité de la conduite, aux empiètements et à l'attention du conducteur.

Beaumont Mathieu, professeur d'agro équipement et jury sur l'épreuve de conduite « *On sait très bien que tous les jeunes candidats savent conduire un tracteur, pour la plupart, ils ont passé leur enfance sur les genoux d'un père ou d'un oncle, dans une cabine de tracteur à rêver du jour où ils le conduiraient eux même. Mais tout l'intérêt de cette épreuve, c'est aussi de leur rappeler que même quand on fait quelque chose depuis longtemps, et qu'on en a l'habitude, il ne faut pas moins être vigilant pour autant.* »

Contention animale

Certainement une des épreuves les plus physique, au cours de laquelle les concurrents devaient attacher l'animal désigné par le jury avec un licol. Le candidat, seul dans la stabulation doit dans un premier temps trier les animaux du parc pour pouvoir attraper puis attacher la bête désignée. Pour clôturer l'épreuve, le jury demande au candidat de présenter l'animal (observations générales) et de faire un bilan de son épreuve.

Réglage de semoir

Une épreuve un peu plus technique pour certain, le réglage de semoir demande précision et minutie. Une fois attelé, les candidats devaient préparer le semoir pour une densité de semi de 150kg/ha d'orge de printemps.

Forum de l'emploi

Nouveauté de cette année, le forum de l'emploi. À l'initiative du Service de Remplacement, du GIE AgriAvenir et en partenariat avec France Travail, un forum de l'emploi a été organisé dans les locaux du lycée agricole de Pamiers.



François Marfaing, Président du Service de Remplacement de l'Ariège explique l'intérêt de ce forum.

« *L'an dernier, l'idée d'organiser un forum emploi à la suite des olympiades a été envisagée, mais son intégration à la journée n'était pas clairement définie. L'idée de combiner un forum emploi avec les olympiades s'est concrétisée lorsque France travail a proposé au GIE (Groupement d'Intérêt Économique) et au SRA (Service de Remplacement de l'Ariège) d'organiser une demi-journée dédiée à l'emploi agricole. Cette proposition s'est avérée être l'occasion parfaite pour associer les deux événements, offrant ainsi un moment pour promouvoir les opportunités d'emploi dans le secteur agricole. Une fois cette idée lancée, il restait à rassembler les principaux acteurs de l'emploi et de la formation agricole pour que cet événement soit un succès. Parmi ces acteurs figuraient France travail, la région Occitanie, le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) et le SRA. Réunir ces partenaires a été essentiel pour garantir une représentation complète et variée du secteur agricole, ainsi que pour offrir aux demandeurs d'emploi un large éventail de ressources et d'opportunités. Lors de cet événement, une quinzaine de demandeurs d'emploi ont fait le déplacement, ce qui a permis de créer un environnement propice aux échanges et aux rencontres. Ce petit comité a offert à chacun l'occasion de discuter individuellement avec chaque partenaire, favorisant ainsi les interactions personnalisées et les opportunités d'emploi sur mesure. L'issue de cette demi-journée dédiée à l'emploi agricole a été très satisfaisante pour les organisateurs. En effet, cet événement a permis de promouvoir les métiers agricoles et de sensibiliser un public qui n'est pas toujours facile à atteindre. En offrant une plateforme directe de rencontre entre les demandeurs d'emploi et les acteurs clés du secteur agricole, cet événement a contribué à renforcer les liens au sein de la communauté agricole et à ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles pour les participants.* »

A.D







Formation - Constituer une société : oui mais laquelle ?

Vous créez ou restructurez votre entreprise agricole ? Le GIE Agriavenir vous propose une formation afin de vous aider à faire votre choix parmi les différentes formes de société.

Le mercredi 10 avril de 9h30 à 17h30 à la Chambre d'agriculture de l'Ariège aura lieu une formation sur les différentes formes sociétales animée par une juriste spécialisée dans le droit des sociétés et le droit rural.

Les sujets suivants seront développés durant la formation :
- Définition et caractérisation d'une société
- Création d'une société : élaboration des statuts, capital social, règlement intérieur
- Fonctionnement d'une société : dirigeants, assemblée générale, relations entre les associés
- Choix entre les différentes sociétés : principe et règles de constitution et de fonctionnement pour chacune d'entre elles

La formation est ouverte à tous. Pour les bénéficiaires du fond VIVEA, le coût de la formation est totalement pris en charge.
A noter qu'un chèque de caution sera demandé de 67.20€ et il sera rendu si le stagiaire inscrit participe à la formation.

Informations et inscriptions : contactez le GIE Agri Avenir
06.75.60.68.30 / 06.70.00.71.98 / gie.agriavenir@gmail.com.



« Écouter le monde agricole, c'est bien, s'engager pour lui, c'est mieux », retour des syndicats sur la visite de Carole Delga en Ariège

SYNDICATS Une rencontre de terrain avec la Présidente de la région Occitanie a été organisée le 20 mars dernier sur le site d'Embarou à Mirepoix. À cette occasion les syndicats de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège ont décidés de saisir l'opportunité d'échanger avec Carole Delga sur les sujets d'actualité agricole.



Suite à la visite de Madame Delga dans le département, un communiqué de presse de la Région Occitanie déclarait :
« Agriculture : la Région en première ligne face à la crise agricole. »
Face à la détresse du monde agricole, Carole Delga a été en première ligne de la crise en allant à la rencontre des agriculteurs et représentants syndicaux pour écouter leurs revendications et contribuer aux solutions à apporter […]. Depuis 2016, la Région agit pour garantir les emplois agricoles de demain, et permettre aux agriculteurs de mieux vivre et de réussir leur transition écologique. […]
« *Je continue à rester mobilisée aux côtés des agriculteurs dans la crise qu'ils traversent. En Occitanie, nous continuons de travailler, à vos côtés, pour que votre rémunération soit digne et que vos entreprises soient aptes à répondre aux enjeux climatiques et économiques. Le projet d'Embarou nous donne aujourd'hui l'occasion de voir que nous pouvons concilier agriculture et écologie. Ce projet s'inscrit en tout point dans notre Pacte vert. Il propose un nouveau modèle de développement, avec une démarche collective de transformation, et la volonté de tendre vers une agriculture à haute valeur humaine et écologique.* »

Les représentants syndicaux présents à la rencontre réagissent !

Suite à un bureau chambre le matin même et une consultation entre élus syndicaux, les représentants de la FDSEA et des JA ce sont mis d'accord sur quelques sujets principaux à aborder : L'eau, l'élevage, la prédation et la faune sauvage, l'installation et le foncier, et enfin les aides en général (bio, PAC, MHE).

À l'issue de la rencontre, les élus syndicaux ont longuement échangé sur la pertinence et l'utilité de cette rencontre. Moins d'un quart d'heure d'échange sur la thématique agricole, des questions qui restent sans réponse, ils s'expriment :

Sébastien Durand, Président de la FDSEA de l'Ariège

« *On nous parle sans cesse de revenu digne, et c'est un sujet important, mais aujourd'hui on n'a pas de revenu, il faut se poser les bonnes questions pour faire avancer les choses. Prenons l'exemple de la filière viande, à l'échelle départementale et régionale, bien sûr qu'on est pour la valorisation locale, l'approvisionnement des cantines scolaire ou de la restauration collective, mais concrètement qu'est ce qui peut être mis en place pour que ça soit respecté ? Madame Delga nous parle de pouvoir d'achat des consommateurs, c'est une chose, mais la vraie question, c'est surtout qu'est-ce qu'on propose comme offre à ces consommateurs aujourd'hui ? Le département, a besoin d'une vraie filière, structurée, avec des outils et des moyens afin de favoriser le local.* »

Simon Bellot, vice-président de la FDSEA de l'Ariège

« *Je dois être honnête, on ressort de cette rencontre sans réponse concrète. Non pas que l'on s'attendait à un échange qui allait révolutionner l'économie agricole départementale, mais quand même… On a fait face à une présidente de région à l'écoute, mais ça s'est arrêté là. Et puis on s'est quand même entendu dire des choses que nous n'acceptons pas…Sur la PAC, sujet plus que sensible, aucune annonce. Sur les aides et le soutien à la profession face aux problématiques actuelles, rien non plus. Sur la prédation ça manque d'engagement et de soutien ; sur le bio on reste en surface en se contentant de dire « problème de pouvoir d'achat », mais c'est faux, c'est bien plus profond que ça… Enfin l'apiculture, c'est une filière qui est trop laissée de côté et ça se ressent dans le discours de Madame Delga, les difficultés de la production son bien loin d'être prise en compte d'après moi. Je ne dresse pas un tableau très glorieux, mais c'est une réalité, quand on rencontre les élus de nos territoires, c'est pour faire avancer les choses, pas juste pour qu'on répète encore et toujours les mêmes choses sans que rien ne bouge !* »

Kévin Audouy, Président des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège

« *En tant que jeune président des JA de l'Ariège, je parlerais forcément d'installation, comme Clémence l'a dit pendant la rencontre « il vaut mieux une bonne installation que deux bancales ». Chez JA ce qu'on veut, c'est avant tout que les jeunes qui s'installent le fassent dans de bonnes conditions, que leur installation soit viable, et leur charge de travail vivable. De ce côté-là, je ne suis pas sûr que la Région Occitanie ait entendu le message…* »

A.D

Race Limousine - Station GELIOC

La station repousse ses limites !

GELIOC La station GELIOC avait confié l'organisation de 53iéme vente au GIE LIREDOC et à ses deux techniciens, Mathieu ALARY et Bernard GUIBBAUD. Celle-ci à eu lieu le 2 mars 2024.

45 taureaux âgés de 14 à 16 mois, provenant de 6 départements de la région, et issus de 29 élevages différents étaient proposés à la vente. Cette série se décomposait en trois tiers ; un lot de veaux très viande, un lot de veaux mixtes et un lot de veaux mixtes grandissants.

C'est dans la première catégorie que CREALIM, structure nationale raciale chargée du recrutement pour l'insémination française, avait fait prioritairement jetté son dévolu sur un magnifique veau très fort en muscles issu de l'élevage GAEC DE PLAISANCE (Jean Louis PECOUL) en Lozère.
Ce tag 55 ne manquait pas d'atouts : un bassin exceptionnel, une épaisseur de filet impressionnante et beaucoup de tenue. C'est un fils de PITCHOU, passé lui aussi dans un centre d'évaluation et déjà qualifié « RCV ». Avec un index DM égal à 130 et un index global de 122, TOUCAN à impressionné beaucoup de visiteurs amoureux des taureaux à fort développement musculaire. Si la suite du testage se passe bien pour lui, ce jeune taureau sera disponible en paillettes dans les mois avenir chez tous les inséminateurs.
Avant la vente, un reproducteur ne présentant pas assez de garantie au niveau de ses aptitudes fonctionnelles avait été retiré du marché. Se sont 44 taureaux qui étaient proposés. Avec une température clémente, beaucoup plus de monde avait répondu présent le jour de la vente. Les achats en présentiels partaient donc favoris face aux adeptes du « on line ».
La suite des évènements leur a donné raison. Sur les 44 veaux mis en vente, 32 ont été achetés par des éleveurs bien présents autour du ring et 12 l'ont été grâce à l'application de vente en ligne gérée par le GIE LIREDOC. Cette série se caractérisait aussi par la présence de 5 sujets porteurs du gène sans corne (4 hétérozygotes et 1 homozygote).
C'est précisément dans cette catégorie que c'est établi la meilleure enchère de cette cinquante troisième vente.
Le tag 52 nommé TEBO (voir la photo), né au GAEC VERLAGUET en Lozére, était un homozygote sans corne au bassin parfaitement plat et très ouvert. C'était un fils de MAGNUM, un taureau cubique de viande né chez GUIMONTHEIL Jean Michel à THERONDELS (12 600).Il s'est adjugé à 16 100 euros et ira produire des veaux viande ou mixtes qui seront tous sans corne, dans un grand élevage espagnol. Un nouveau record de vente est donc établi à GELIOC.
Tous les sujets qualifiés ont été vendus à un prix moyen très proche de 6000 euros. L'augmentation du prix moyen dans cette catégorie est de l'ordre de 800 euros par rapport à la moyenne observée à l'automne dernier.

Le prototype des veaux les plus prises peut se résumer ainsi : un veau mixte, fin d'os et avec une bonne tenue et présentant des garanties au niveau des facilites de naissance.

Chez les « EVALUES » , la moyenne de vente s'est établie à 3760 euros et 18 veaux ont été vendus sur 19 mis en vente. L'augmentation est ici de l'ordre de 450 euros en moyenne.
La moyenne de tous les veaux vendus s'élève à 5200 euros.
Au niveau des destinations, un bon tiers des veaux vendus l'ont été dans toutes les régions de France et 7 veaux partent en Espagne ou en Belgique.
A peine cette vente était elle terminée, que les dossiers de candidatures pour les futurs postulants partaient vers un territoire encore tout récemment agrandi. Effet, les éleveurs sélectionneurs de Haute-Loire et leur syndicat ont rejoint l'association GELIOC.
GELIOC est désormais bien encré entre les Pyrénées et le Massif Central.
Au mois d'avril pour les déclarations succèdera le mois de MAI et ses recrutements.
L'entrée « aux Peyronnies » des 48 sujets qui composeront la 54 iéme série se fera le 17 juin 2024. La prochaine vente est programmée pour le 9 novembre 2024.

GELIOC / GIE LIREDOC



ÉQUARRISSAGE EN FERME : ATM RUMINANTS, UN OUTIL INTERPROFESSIONNEL AU SERVICE DES ÉLEVEURS

BAISSE DE 10 % DES COTISATIONS ÉQUARRISSAGE EN FERME POUR LES ÉLEVEURS EN 2023 ET 2024

LE MARCHÉ DE L'ÉQUARRISSAGE 2022-2024 EST MARQUÉ PAR LA RÉVISION DE STATUT ESB ENTÉRINÉE PAR L'OIE, QUI AUTORISE UNE MEILLEURE VALORISATION DES COPRODUITS ISSUS DES BOVINS ÉQUARRIS EN FERTILISANTS.

Les nouvelles conditions de marché permettent à ATM Ruminants de réduire les cotisations «équarrissage» collectées pour son compte par les EDE ou GDS auprès des éleveurs de 10 % en 2023 et 2024, à hauteur de 1,01 € par Unité Bétail Equarrissage et par an pour les espèces bovine, ovine et caprine *(contre 1,12 € / UBE / an en 2022 et 1,15 € / UBE / an précédemment)*.

L'association ATM Ruminants a vocation à collecter les cotisations des filières bovines, ovines et caprines pour honorer les factures d'enlèvement et de transformation des animaux morts en ferme. Cet outil interprofessionnel a été mis en place en 2009 lorsque l'Etat s'est désengagé du financement de l'équarrissage en ferme. Aux côtés des associations ATM des autres espèces *(porc, volailles, etc.)*, ATM Ruminants est en charge de la négociation des contrats d'équarrissage en ferme à l'échelle nationale avec les sociétés d'équarrissage. L'unité des filières est nécessaire pour peser dans les négociations avec les équarrisseurs.

Le coût moyen de l'équarrissage des bovins, ovins et caprins s'élève chaque année à plus de 85 Millions d'euros HT.

LE FINANCEMENT DE L'ÉQUARRISSAGE

Pour prendre en charge les coûts d'équarrissage, l'association ATM Ruminants dispose de deux types de ressources, dont la collecte est rendue obligatoire par accord interprofessionnel étendu par les pouvoirs publics :

- **Une cotisation « amont »**, appelée chaque année auprès des éleveurs de bovins, ovins et caprins par les EDE. Cette cotisation est indexée sur le cheptel présent dans les exploitations. Elle représente 20% des ressources de l'association.
- **Une cotisation « aval »**, collectée par les abatteurs sur la base des volumes abattus et répercutée en intégralité sur les factures de viande jusqu'aux bouchers, à la grande distribution et à la restauration. Elle représente 80% des ressources.



UNE MUTUALISATION DES COÛTS

Au travers d'ATM Ruminants, une double mutualisation des coûts est donc appliquée pour le financement de l'équarrissage des animaux morts en ferme. D'une part, elle permet **de ne pas faire reposer cette charge importante uniquement sur les éleveurs**. D'autre part, le coût réel de l'équarrissage dans certaines zones est quasiment 10 fois plus élevé que dans des zones de plaine à forte densité d'animaux. Pour autant, la cotisation de l'éleveur dépend seulement de son effectif d'animaux. Ainsi, malgré la différence de coût entre les départements, **un éleveur paie la même cotisation, quelle que soit la localisation de son exploitation.**

DES SPÉCIFICITÉS ENTRE LES FILIÈRES

Chaque espèce finance son propre équarrissage. Comme le poids carcasse est l'assiette de la cotisation aval, plus le volume abattu est important, plus la part de financement restant due par l'éleveur est faible. C'est ce qui explique les variations des cotisations entre les bovins, ovins et caprins pour les éleveurs.



EXEMPLE DE RÉPARTITION DU FINANCEMENT POUR LES BOVINS

	BOVINS
Part payée par les éleveurs	15%
Taux cotisation « Amont » forfaitaire annuel *(€ / Unité Bétail Équarrissage)*	1,01 € / UBE *(par exemple 1,18 €/vache/an)*
Part payée par l'aval de la filière viande	85%
Taux cotisation « Aval » *(€ / tonne carcasse)*	32 € / t *(veaux)* 56 € / t *(+8 mois)*

QUE RISQUENT LES ÉLEVEURS EN CAS DE NON-PAIEMENT DES COTISATIONS ?

Un éleveur non à jour de sa cotisation ne bénéficie plus du service ATM. Les enlèvements sur son exploitation ne sont donc plus pris en charge. Il s'expose alors à une facturation de la prestation par l'équarrisseur, en totalité et à un tarif non négocié. Pour que l'éleveur puisse régulariser sa situation le plus rapidement possible en cas de blocage, l'équarrisseur lui transmet les coordonnées d'ATM Ruminants. Il pourra alors contacter l'association, régler la cotisation impayée et refaire une demande d'enlèvement dans la journée.

CONTACT ATM RUMINANTS :
supportatm@interbev.fr

Trouvez les coordonnées de l'équarrisseur dont vous dépendez :

www.atmruminants.fr

Crédit photo : ATEMAX. Tous droits réservés / ATM Ruminants.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

RETOUR SUR LA JOURNÉE TECHNIQUE ÉLEVAGE

Le mardi 5 mars, une journée technique a été organisée par la Chambre d'Agriculture de l'Ariège pour les éleveurs ovins et bovins viande du département. Cette dernière a eu lieu au GAEC de Montaigon, chez Éric, Nans et Manon André, à Cérizols.

Au programme de nombreux échanges sur les pratiques d'élevage, avec la gestion des agnelages et vêlages, l'alimentation, ainsi que l'aménagement des bâtiments, la contention, l'organisation du travail, etc.

Les contrôles de performances ovins et bovins viande, la présentation d'outils de gestion du troupeau, ou encore l'explication du tableau de bord vache allaitante ont été abordés.

45 personnes ont répondu présentes à cette journée, avec de nombreux retours positifs ! Merci encore aux accueillants et aux participants.



ZOOM SUR LA MATINÉE ÉLEVAGE OVIN :

Les 3 associés de ce GAEC familial élèvent 600 brebis tarasconnaises, en système transhumant. Ils travaillent sur la génétique de leur troupeau depuis plusieurs dizaines d'années en étant adhérents au contrôle de performances en formule élevage, et à l'UPRA ovine Pyrénées Centrales, où ils achètent l'intégralité de leurs béliers. Ainsi, les agneaux sont pesés lorsqu'ils ont entre 21 et 42 jours afin de déterminer leurs Poids Âge Type et de permettre l'indexation des valeurs laitières.

La bergerie est équipée de tapis d'alimentations avec cornadis, permettant à une seule personne de nourrir toutes les brebis rapidement et sans trop d'efforts physiques. De même, pour la surveillance (pis, échographies si besoin, etc), les traitements, le marquage avant de partir en estive. La majorité des interventions se fait en bloquant les brebis aux cornadis. Il y a également un parc de tri avec pédiluve, permettant de trier et d'alloter facilement les animaux.

En ce qui concerne le suivi du troupeau ovin, ils utilisent un logiciel (Carnet de Bergerie Informatisé), duquel une présentation a été faite. Il leur permet de suivre leur inventaire, les carrières des brebis et de gagner du temps au quotidien.



ZOOM SUR L'APRÈS-MIDI L'ÉLEVAGE BOVIN :

Le GAEC de Montaigon, se compose de 46 vaches allaitantes de race Gasconne des Pyrénées. L'élevage est en système estivant, avec une période de vêlage d'automne (octobre-novembre).

Après une matinée technique en Ovin Viande, l'après-midi était dédiée à l'atelier bovin viande. Nous avons pu aborder différents thèmes et aspects techniques de cet élevage.

Nous avons commencé par une présentation du tableau de bord du GAEC de Montaigon en support, afin que les éleveurs présents lors de la journée technique, puissent ensuite interpréter au mieux les résultats de leur exploitation personnelle présentés sur le tableau de bord, qui leur a été imprimé et rendu au préalable en début d'après-midi.

La technicienne a présenté une particularité de cet élevage transhumant: la période de vêlage. Elle s'effectue en automne, afin de mieux gérer la conduite du troupeau en fonction de la pousse de l'herbe et dans l'objectif d'optimiser la gestion technique et sanitaire du cheptel.

Puis, s'est poursuivie une description du contrôle de performances et des différents outils et supports d'aide à la prise de décision pour la conduite du troupeau (Bilan Génétique de Troupeau Allaitant, Résultats de pesée...). Les résultats techniques du GAEC de Montaigon ont pu servir de support d'explication. De plus, les interactions entre les éleveurs présents et les membres du GAEC de Montaion ont permis d'échanger sur le ressenti de l'intérêt d'avoir un troupeau suivi techniquement avec des éléments chiffrés grâce au contrôle de performances.

La journée s'est terminée après un riche instant d'échanges avec les associés du GAEC et les participants de la journée technique, tout en visitant la stabulation en aire libre paillée, avec la particularité d'être équipée d'un tapis d'alimentation.



Nous remercions le GAEC de Montaigon d'avoir ouvert ses portes et de nous avoir accueillis à sa table.

Contacts : Emelyne FERRIE Conseillère Ovin Viande
emelyne.ferrie@ariege.chambagri.fr
06 10 11 20 72

Justine BOUSCATEL Conseillère Bovin Viande
justine.bouscatel@ariege.chambagri.fr
06 13 57 63 69

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

CHAMBRE D'AGRICULTURE

RÉVÉLER LE SECRET DES PLANTES : RETOUR SUR LA SEMAINE DE FORMATION AUX PLANTES BIOINDICATRICES AVEC JÉRÉMY RIZOUD

Du 4 au 8 mars, la Chambre d'Agriculture de l'Ariège a accueilli Jérémy Rizoud, spécialiste en microbiologie des sols, pour découvrir le rôle joué par les plantes sur les surfaces agricoles. Cette semaine était à l'initiative de l'Association Opti'Prairies, à la demande des éleveurs qui avaient exprimé leur intérêt à être formé sur les plantes bioindicatrices afin de de comprendre l'état du sol de leur prairies. L'intervenant est venu présenter la méthodologie établie par Gérard Ducerf (botaniste passionné et ancien agriculteur), applicable aux prairies et aux grandes cultures. Les conseillers de la Chambre en ont également profité pour se former.

LES 4 ET 5 MARS : 2 JOURS DE FORMATION SUR LES PRAIRIES



La partie théorique de la formation s'est déroulée à la salle des fêtes de Léran. Ensuite, le GAEC LES GRANGES et le GAEC DE LA TUILERIE nous ont accueillis sur leurs prairies pour réaliser un état des lieux de la végétation présente. Cela a permis de discuter de la signification des plantes observées et des leviers à mettre en place pour améliorer la productivité des prairies (inoculation, thés de compost, sursemis...) en fonction des indications fournies par les plantes.

LE 6 MARS : JOURNÉE TECHNIQUE AU LYCÉE AGRICOLE DE PAMIERS

Cette journée a rassemblé les agriculteurs céréaliers et les élèves du Lycée Agricole de Pamiers afin de discuter des plantes bioindicatrices présentes en grandes cultures. Après une matinée de théorie, les apprenants sont allés sur le terrain pour passer à la pratique, avec au programme la visite d'un couvert de féverole et d'une seconde parcelle avec un précédent blé, avant l'implantation d'un maïs.





LES 7 ET 8 MARS : FORMATION DES CONSEILLERS

Les conseillers forêt, agronomie et élevage de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège se sont formés à la méthodologie du diagnostic du sol par les plantes bioindicatrices. Comprendre la levée de dormance de certaines plantes permettra d'établir des liens entre le passé de la parcelle et son état actuel, cela pourra conduire à affiner les conseils sur le choix des itinéraires techniques et l'implantation des futures espèces.

Une semaine intense qui s'achève, laissant place à un retour plutôt positif : une approche intéressante mais qui demande cependant un entrainement, en particulier pour la reconnaissance de la flore. L'Association Opti'prairies envisage de poursuivre la mise en pratique en organisant une journée de travail courant avril, pour retravailler la méthode et partager un autre moment convivial avec les membres de l'association.



Association Opti'Prairies

Cette association regroupe 18 exploitations agricoles ayant un objectif commun : revaloriser les prairies peu productives et améliorer leur productivité en établissant un lien entre le sol, l'animal et la plante. Labellisée GIEE, l'association est également constituée d'un groupe DEPHY depuis 2022, axé sur la réduction de l'utilisation des produits phytos et le maintien des indices de fréquence de traitements à un niveau faible voire nul, au travers de la gestion des clôtures et de la redynamisation des prairies. Parmi les principaux axes de travail en cours d'essai, on y trouve la mise en place de sursemis, le pâturage tournant dynamique ou encore un travail sur l'engraissement à l'herbe.

Contact : Léa VALERO Chargé d'études Elevage
lea.valero@ariege.chambagri.fr
06 22 09 33 07

FONDS D'URGENCE BIO

Fonds d'urgence bio accessibles pour les agriculteurs à compter de lundi 25 mars et se clôtureront le 19 avril à 14h.

Il s'agit, comme pour le dispositif précédent d'une prise en charge d'une partie des pertes d'EBE liées aux conséquences du conflit en Ukraine. Une attestation comptable est obligatoire pour l'ensemble des exploitations.

Pour plus d'infos et pour faire les demandes - Lien vers France Agrimer :

https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/BIO-2-2024

EN BREF

Eau : la FNSEA veut pouvoir construire des retenues dans les zones humides « probables »

Lors d'une conférence de presse le 20 mars, le président de la FNSEA Arnaud Rousseau a fait part de sa volonté de modifier l'arrêté du 9 juin 2021 qui « ne prévoit pas de pouvoir construire des réserves d'eau dans les zones humides », selon lui. Dans le détail, le responsable syndical souhaite que les agriculteurs puissent construire des ouvrages de stockage d'eau dans les zones humides « probables » – les zones humides comprennent trois « classes », qui totalisent 29 % du territoire français. Actuellement, les conditions sont strictes. L'article 4 de l'arrêté du 9 juin 2021 stipule que « l'implantation d'un plan d'eau en zone humide ne peut intervenir que s'il participe à l'opération de restauration de la zone humide », ou selon certaines conditions (projets d'« intérêt général majeur », bénéfices supérieurs à ceux de la préservation de la zone humide, alternatives inaccessibles, réduction et compensation de l'impact, etc.). Pour construire plus facilement des stockages dans les zones humides probables, les agriculteurs doivent aujourd'hui demander aux collectivités locales de faire « déclasser » si des prélèvements de sol « apportent la preuve » qu'elles ne sont pas des zones humides, a rappelé M. Rousseau. Et le président de la FNSEA d'illustrer : « Il y a des précipitations depuis le début de l'année dans presque toute la France, à tel point que les agriculteurs n'ont pas encore pu rentrer dans leurs parcelles [pour y mener leurs travaux]. Il suffirait de quelques jours de ce qui est tombé pour avoir de l'eau en quantité pour tout le monde, qu'on soit capables de respecter le cadre de l'environnement, l'étiage des cours d'eau, tout en stockant de l'eau. » La demande de la FNSEA s'inscrit dans un chantier plus large de mise en cohérence des différents zonages qui s'appliquent à l'agriculture (urbanisme, environnement, Pac, etc.).

Agrapresse

Indicateurs de marché viande bovine

Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2024 - Semaine 12

	Abattages France	Exports vif (têtes dont veaux)		Effectifs et sorties	Cotations françaises			Cotations Italie
	Total Gros bovins (têtes)	Italie	Espagne	Ecoulement JBviande : sorties normales	VacheV R= (€/kgC)	JB U- (€/kgC)	Maigre Ch U 400 kg (€/kgV)	JB U Modène (€/kgC)
Références	57 000	18500 (% /sem.2023)	9000 (% /sem.2023)	Abattage hebdo = 11160 têtes	6.20	6	4.1	Evol 2024/2023
S8	54 863	17 533 -5%	8 574 -2%	-1 600 0 sem.	5.45	5.52	3.47	6.19 +1%
S9	55 539	16 119 -7%	8 486 +9%	-1 500 0 sem.	5.43	5.52	3.54	6.19 +1%
S10	57 071	16 466 -14%	9 175 -3%	-1 400 0 sem.	5.46	5.52	3.55	6.19 +1%
S11	57 903	18 157 -0%	8 653 +2%	-1 300 0 sem.	5.45	5.50	3.57	6.19 +1%
S12	57 457	18 216 +4%	9 447 +8%	-100 0 sem.	5.46	5.49	3.60	6.24 +2%

→ Ovins — *Entrée abattoir*

Zone Sud

du 18 au 24 mars 2024

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER

Catégorie		U	R	O	Variation
AGNEAUX 2 (CIRÉ) €/kg carcasse	13 à 16 kg	-	9,81	8,97	(+0,41)
	16 à 19 kg	-	9,73	8,85	(+0,36)
	19 à 22 kg	-	-	-	-
	+ 22 kg	-	-	-	-
AGNEAUX 3 (COUVERT) €/kg carcasse	13 à 16 kg	-	9,79	9,44	(+0,38)
	16 à 19 kg	-	9,72	9,03	(+0,32)
	19 à 22 kg	10,04	9,37	8,75	(+0,30)
	+ 22 kg	9,36	8,86	8,15	(+0,41)

→ Veaux de boucherie

Élevés Bassin Sud

du 18 au 24 mars 2024

Couleur	Cours moyens relevés (en E/kg)	Conformation U	R	O
Rose Très Clair		-	7,61	7,21
Rose Clair		8,36	7,50	7,12
Rosé		-	6,61	6,31

Prix Moyen Pondéré (100 kg net) : 696,00 (-5,40)

→ Bovins maigres destinés à l'engraissement

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER — *du 18 au 24 mars 2024*

Blonds d'Aquitaine

		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		250	300	350	270	400
E	Prix	4,55	4,45	-	3,95	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-
U	Prix	4,35	4,25	-	3,60	-
	Écart	(=)	(=)	-	(+0,05)	-
R	Prix	3,50	3,45	-	3,30	-
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	-	(=)	-

Croisés

		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 300	300	400	270	400
E	Prix	-	3,70	-	-	-
	Écart	-	(+0,05)	-	-	-
U	Prix	3,65	3,55	3,55	3,40	3,40
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	(=)	(+0,05)	(+0,05)
R	Prix	3,40	3,35	3,40	3,05	3,15
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)

Limousins

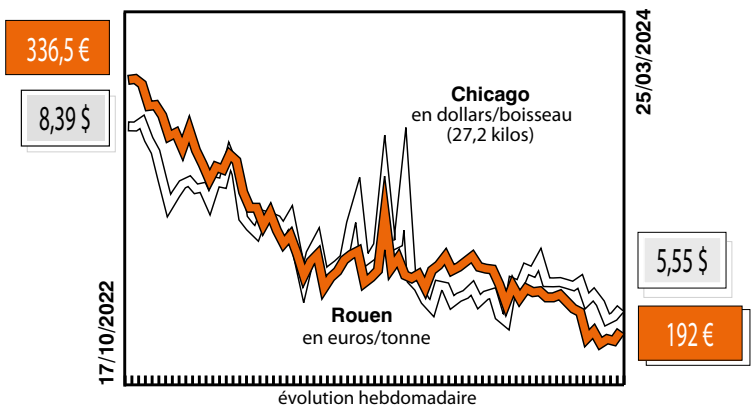
		Mâles 6 à 12 mois				Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 250	300	350	350 à 400	Inf. à 270	400
E	Prix	4,10	4,00	3,90	-	3,60	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-
U	Prix	3,90	3,80	3,75	-	3,50	-
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)	-	(=)	-
R	Prix	3,55	3,50	3,45	-	3,35	-
	Écart	(+0,05)	(=)	(+0,05)	-	(+0,05)	-

Gascons

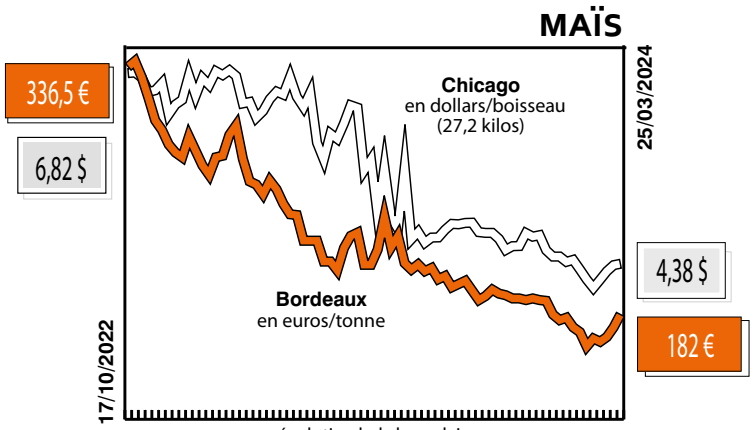
		Mâles 6 à 12 mois			
		300	350	400	450
U	Prix	3,60	3,50	3,50	-
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)	-
R	Prix	3,35	3,30	3,35	-
	Écart	(+0,05)	(+0,05)	(+0,05)	-

→ Céréales

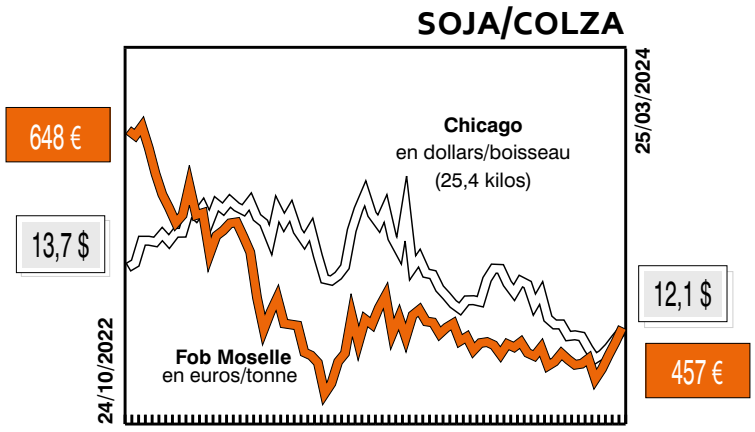
BLÉ



MAÏS



SOJA/COLZA



Édité par la Société d'Édition et de Presse Agricole de l'Ariège
au capital de 5.000€ - Durée : 99 années
Terres d'Ariège
32, Av du général de Gaulle-09000 FOIX / Tél. 05 61 02 14 32
Email : terres.ariege@gmail.com
N°ISSN : en cours d'obtention
Abonnement : 109€ / **Prix au numéro :** 2€22
Commission paritaire : 0323T87809
Dépôt légal : parution

Gérant : Clémence Biard
Directeur de publication et responsable de la rédaction : Clémence Biard

Rédaction et mise en page :
Élodie Morgant - Adélie Delmas
Inès Nougadère-Duprat - Agence Très Bien

Abonnements et petites annonces :
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99

Impression : Digitaprint / 59361 Avesnes-sur-Helpe

Publicité nationale : SAS REUSSIR / 4-14 rue Ferrus, 75014 Paris

PETITES ANNONCES

➔MATÉRIEL ➔ANIMAUX ➔IMMOBILIER ➔DIVERS...

MATÉRIELS

VENDS Cause retraite tuyau d'irrigation 6m en 100 ou en 50, environ 7 hectares - Tél : 05.61.67.03.21 (après 20h)

VENDS Cause retraite Faneur hydraulique KHUNE 4 toupie, 24 bras + plumeuse inox spécial canard gras et gaveuse Israélienne - Tél : 05.61.67.03.21 (après 20h)

VENDS Cause retraite herse plate dent de 25 + trisoc planche GD, semoir de prairie 13 disques 2m linéaire + benne cellule sur roue 2T et matériel bergerie - Tél : 05.61.67.03.21 (après 20h)

VENDS Broyeur à céréales, bon état, moteur 10 chevaux, avec chariot distributeur - Tél : 06.83.66.02.28

VENDS Semoir à tournesol sorgho et maïs, 7 rangs, monosem + 24 disques souchu pinet + remorque 6 tonnes, 4 roues +Soufflerie pour cellule triphasé - Tél : 05.61.69.10.95 HR

VENDS Broyeur à céréales, bon état, moteur 10 chevaux, avec chariot distributeur - Tél : 06.83.66.02.28

81 - VENDS semoir Kuhn Planter 2 9 rangs repliable très bon état – Tél : 06.28.19.33.40

81 - VENDS déchaumeur Penterra 20 dents 3M50 rouleaux + peigne état neuf – Tél 06.20.03.45.34

81 - VENDS tracteur Landini 5H100 avec chargeur Manip 2012 3000H crochet + barre + piton attel 30000 € HT + matériel de fenaison Kuhn semoir à cosmos 800L? état neuf désileuse Kuhn 3850 le tout BE - Tél : 06.12.21.58.36

81 - VENDS désileuse pailleuse Kuhn Altor 4560 4M3 an 2011 TBE - Tél : 06.81.99.92.69

81 - VENDS épandeur fumier Samson SP11 centrale hydro tendeur auto très propre - Tél 06.72.33.34.49

81 - VENDS remorque Rock 9T céréales semoir Kuhn maïs tournesol planter 2 7 rangs bon état - Tél 05.63.33.52.87

81 - VENDS vibro Kverneland 6M rouleau avant pour couper jambes tournesol cultipaker 3M avec rouleau charrue Naud 5 corps cultivateur 4M avec rouleau cage herse rotative Maschio DMR 3M semoir Gaspardo M300 cover crop Razol 28 disques en X semoir engrais Amazone 21M le tout en très bon état - Tél 05.63.58.30.20 HR 06.81.53.08.36

81 - VENDS cause retraite mat sol + fenaison + élevage B cellules + venti conne + vis - Tél : 06.20.61.76.29

31 - VENDS cause double emploi, benne bourdon 8T à ridelles ou en plateau fourrager - Tél : 06.18.92.59.54

31 - VENDS broyeur paille agha 4M an 2007 transport en long TB état epareuse rousseau 451 pièces tel : 06.08.51.62.59

31 - VENDS herse rotative occasion bloquée année 2000 machin DC 3000 Roul.packer hydraulique tel : 06.12.25.44.22

31 - VENDS 10 parcs de gavage galvanisés 3x1 - broyeur à grains LAW380 volt - gazeuse garros « la perfex » - radiant gaz peu servi - abreuvoir intox 3m - matériel d'élevage et de conserverie - le tout très bon état Tel : 06.21.85.80.65

VÉHICULES

81 - VENDS quad Suzuki 400 hydro TBE 4 pneus neufs 2010 9500 km 4000 € - Tél : 06.87.55.33.49

81 - VENDS tracteur Mc Cormick X7 de 2020 140 CV 1500H TBE bâti MX – Tél 06.22.15.91.20

31 - ACHETE camion , VL , PL ou remorque , ou 4x4, étudie toute proposition - Tél : 06.19.13.13.62/06.78.09.57.70

31 - VENDS tracteur MF 122 Vigneron, 1 round-ballers Ghel 120x120, 1 faucheuse 6 assiettes JF 2400, 1 faucheuse conditionneuse Vicon KM 241, 1 paire de pneus 650x65x38, 1 cabine MF 168 ou 188 - Tél : 06.78.09.57.70

ANIMAUX

GASCONNE DES PYRÉNÉES

Vends génisses, vaches et taureaux de race Gasconne des Pyrénées avec garanties sanitaires

Tél : 06 74 57 02 28
ou 07 85 17 70 38

Elevage blond inscrit UPRA, zone coteaux VENDS Ttaureaux 5 ans, vêlage facile, produit visible, repro 8 mois même père, indemne IBR/MHE - Tél 07.81.40 45.17

VENDS Porcelet croisés gascons 15/20kg, truies pleines ou vides - Tél : 06.80.73.47.73

VENDS Taureaux limousin 8 ans et demi, docile, vaccins sanitaires ok - Tél : 05.61.68.64.03

81- VENDS taurillons BA inscrits prêts à saillir 22 & 26 mois TGS – Tél : 06.63.05.02.08 HR

81 - Elevage Limousin VENDS mâles reproducteurs 17 mois vêlage facile TGS - Tél : 06.81.99.92.69



81 - RECHERCHE agneaux de 1 an et + toutes races mâles - Tél : 06.42.79.81.37

81 - ACHETE chevaux , poney , ânes , lama , chèvre et mouton - Tél : 06.19.13.13.62

DIVERS

VENDS Vends balle de foin 120x120 avec ficelle - Tél : 06.83.66.02.28

VENDS Foin de prairie balle 120x120 sous abris à Lézat - Tél : 06.22.09.08.15

VENDS Charbon Anthracite 30/50. 1,7t dispo. 20€/sac de 25kg. Prix réduit si grande quantité - Tél : 06.68.03.21.42 à Ganac

VENDS Salle à manger style Basque, état neuf, buffet et table, 400€ - Tél : 06.88.54.20.09

VENDS bottes de foin de prairie naturelle 120x150 et bottes de paille rectangulaire 350kg - Tél : 06.16.18.62.61

VENDS Vends balles de foin 120x120 avec ficelle - Tél : 06.83.66.02.28

81 - VENDS balles enrubannées RG/trèfle 500 kg 25€/la balle, transport possible – Tél 06.33.54.43.25

81 - VENDS luzerne foin 1ère coupe BR 120x130 20 €uro la BR - Tél 06.45.00.60.48

81 - VENDS 230 balles paille de blé 120x120 plumeuse volailles Le Rêve Rég Graulhet - Tél : 06.32.95.79.70

31 - VENDS bruleur gueno état neuf petit prix cause pompe à chaleur - Tél : 06.23.53.53.74

31 - CHERCHE barre de toit galerie Peugeot 405 break année 1995 - Tél : 06.68.70.25.30

RÉCOLTES

31 - VENDS petites bottes de bille et de fourrage excellente qualité sous abri - Tél : 06.65.36.44.71

EMPLOI

CHERCHE chauffeur super lourd, pour transport de céréales en poly-benne, secteur Belpech. Contrat de fin août à fin novembre, temps plein, renouvelable tous les ans - Tél : 06.31.01.38.17

81 - RECHERCHE salarié agricole pour exploitation céréalière pour le 81 - Tél 06.71.06.33.50

Terres d'Ariège
32 av. gal de Gaulle - 09000 Foix
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99
email : terres.ariege@gmail.com

Petite annonce réservée aux PARTICULIERS
Pas de domiciliation. *Professionnels, nous contacter.*

2 CHOIX

>> ARIÈGE — *Forfait 3 lignes pour 2 parutions 10 € TTC* — Uniquement pour nos abonnés, 2 PA gratuites par an

Forfait 5 lignes 25 € TTC >> HAUTE-GARONNE + TARN + ARIÈGE
diffusion 10.000 exemplaires

Nom, prénom
Adresse
☎
Rubrique — ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES *une lettre par case, une vide entre chaque mot*

+ Lignes suppélmentaires (2,50€TTC/ligne)

Total TTC : € — Grille à nous retourner, accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de SEPA

Seules les annonces reçues et réglées dans les délais sont publiées (au plus tard le lundi de la semaine précédant la parution). Le journal se réserve le droit de refuser.

Justificatif comptable vous sera transmis en retour par courrier

RÉUSSIR Terres d'Ariège

BULLETIN D'ABONNEMENT

+ 1 AN d'abonnement à la revue RÉUSSIR de mon choix



49 numéros à Terres d'Ariège + 1 AN d'abonnement à la revue RÉUSSIR de mon choix 135 €

OU

49 numéros à Terres d'Ariège pour 109 €

☐ **OUI**, je souhaite recevoir chez moi **49 numéros de Terres d'Ariège + 1 AN à la revue de mon choix** au tarif de **135 €**
(Cochez la revue de votre choix ci-contre).

☐ **OUI**, je souhaite recevoir chez moi **49 numéros de Terres d'Ariège** au tarif de **109 €**

☐ Je suis RETRAITÉ, je peux bénéficier d'un **tarif d'abonnement préférentiel** au prix de **79 €** *(Abonnement à Terres d'Ariège).*

Tarifs syndiqués :
☐ **49 numéros de Terres d'Ariège + 1 AN à la revue de mon choix** au tarif de **115 €**
☐ **49 numéros de Terres d'Ariège** au tarif de **89 €**

MES COORDONNÉES
○ M ○ Mme
Nom Prénom
Société
Adresse
Code postal Ville
Tél Port
E-mail
N° Siret

MODE DE PAIEMENT
○ Je joins un chèque **à l'ordre de SEPA** du montant de mon abonnement.
Je désire une facture : ○ OUI ○ NON

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, art 27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Coupon à renvoyer à :
TERRES D'ARIÈGE
32 avenue du Général de Gaulle
09 000 FOIX
Tél. 05 61 02 14 32
Fax 05 61 02 89 60

RÉUSSIR - PAD1911-02 - Offre valable jusqu'au 31 décembre 2020 en France métropolitaine.

RÉUSSIR Nourrir votre performance

Les nouveaux visages de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège : Présentation des nouvelles équipes syndicales

NOUVEAUX BUREAUX Lundi 18 mars et jeudi 21 mars, suite à l'AG départementale, se sont respectivement tenues les premières réunions de la FDSEA et des JA. L'occasion pour les JA d'élire le bureau qui sera à la tête du syndicat départemental et de se répartir les sièges des différentes commissions auxquelles sont présents les JA.
Et pour la FDSEA de constituer un nouveau bureau autour de Sébatien Durand, président fraichement en place.

Election du nouveau bureau JA 09

En premier lieu, à l'ordre du jour de ce conseil d'administration : l'élection du bureau afin de poser les bases de ce nouveau mandat.
A la suite d'une co-présidence de 2 ans à la tête du syndicat, c'est Kevin Audouy qui s'est vu élire à l'unanimité Président des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège, il sera secondé dans son rôle par Jean-Marc Peloffi, élu pour sa part vice-président.
Au poste de secrétaire général c'est Alexis Cabanié qui fort de ses deux années passées en tant que secrétaire général adjoint a été élu à l'unanimité. Il sera épaulé par deux secrétaires généraux adjoints : Baptiste Pujol qui garde les mêmes fonctions qu'au précédent mandat et Alexandre Toulis.



Enfin le poste de trésorier est revenu à Florian Goncalves qui encore une fois succède à Nicolas Delponte et celui de trésorier adjoint à Bastien Tatareau.
A la tête de ce nouveau bureau sont donc présents des membres issus de chacun des 5 cantons, ce qui offre la possibilité à tous les adhérents de trouver un interlocuteur privilégié à leur portée.

La nouvelle équipe de la FDSEA

Sébastien Durand a été élu Président de la FDSEA09, le lundi 18 mars, à l'occasion d'un Conseil d'Administration.
De ce fait le bureau a lui aussi été remanié : Laurent Saurat, Boris Rouquet, et Simon Bellot prennent tous les trois les fonctions de vices-président.
Sophie Alzieu conserve son poste de Secrétaire générale et Marc Laborde, vient lui prêter main forte en prenant les fonctions de Secrétaire Général Adjoint.
Nicolas Pujol reste lui aussi à son poste de trésorier, Cédric Munoz, François Marfaing et Gil Campan sont quant à



eux membres votants du bureau.

Pour les deux ans de mandats à venir

Ces deux conseils d'administrations électifs marquent le début de deux années de mandature pour les nouvelles équipes. Et les deux présidents respectifs ont souhaité dès le départ insister sur l'importance du soutien au sein de la profession mais également entre les deux syndicats.
Grace à ces débuts encourageants, cette nouvelle équipe forte et soudée saura faire face aux différents défis qui se présenteront à elle dans les deux années à venir, à commencer par les élections Chambre, grand enjeu de cette fin d'année.

C.G



PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Terres d'Ariège
32, Av de Gaulle - 09000 Foix
Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99
www.terres-ariege.fr
REUSSIR
Terres d'Ariège